



Note accompagnant le compte administratif 2023

Les conséquences de l'inflation sur l'énergie, sur de nombreux produits et services et la revalorisation de l'indice des emplois de la fonction publique sur le second semestre pèsent depuis plusieurs années sur les résultats des exercices annuels, les comptes 2023 n'y échappent pas et par conséquence, les comptes cumulés sont impactés.

L'exercice 2023 :

- **En fonctionnement :** Les dépenses s'élèvent à 673 727.59 € sur le seul exercice annuel (elles étaient de 625 812.70 € en 2022). Quant aux recettes, elles s'élèvent à 841 185.50 €, elles étaient de 790 215.97 € en 2022. Le CA en fonctionnement laisse apparaître pour l'exercice 2023 un excédent de 167 457.91 €, il était de 164 403.27 € pour 2022. Si l'excédent annuel reste stable cela est dû à une progression des recettes de fonctionnement à hauteur à peu près égales aux dépenses de fonctionnement engagées. Au regard des résultats des années antérieures, l'excédent de fonctionnement est satisfaisant et donne à la collectivité une capacité d'autofinancement pour des travaux d'investissement intéressante.

- **En investissement :** Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 583 226.56 €. Quant aux recettes constatées, elles s'élèvent à 627 861.11 € ce qui laisse apparaître un excédent d'investissement d'exercice de 44 634.55 €.

Le résultat de l'exercice 2023, toutes sections confondues, est donc de 212 092.46 €.

Résultat cumulé avec les exercices antérieurs

Nous avons comme résultat cumulé, compte-tenu des résultats des exercices antérieurs, un excédent global constaté au 31.12.2023 de 772 392.05 €.

La dette communale se compose d'un seul emprunt contracté à l'occasion de la construction de la salle de spectacles pour un remboursement annuel de 11 052,82 € (capital et intérêts). Pour mémoire, cet emprunt, à annuités constantes, court jusqu'en 2026. Cependant, un nouveau programme d'investissement pour un passage en LED de l'éclairage public réalisé en cours d'exercice 2023 a été financé pour partie par un emprunt de 46 000 € au taux de 2.30 % sur 11 annuités de 4 780.76 € dont la première annuité sera inscrite au BP 2024.

La capacité de désendettement au regard du résultat de fonctionnement 2023 est rassurante.

Dany Minel, Maire

